

Aux parents de tous les élèves

Mézières, le 6.9.2024

Droit à l'image pour l'année scolaire 2024-2025

---

Madame, Monsieur, chers parents

Durant cette année scolaire 2024-2025, votre enfant sera parfois filmé ou pris en photo dans le cadre de projets pédagogiques, de spectacles ou de manifestations organisées par l'école. Bien entendu nos actions s'inscrivent dans un cadre légal, éthique et pédagogique, dans le respect des dispositions sur la protection des données.

Ces images pourraient être utilisées dans le cadre des activités de la classe de votre enfant (photos/vidéos individuelles ou de groupe) ou sur le site internet de l'école (photos de groupe uniquement) pour mettre en évidence la vie de notre établissement scolaire. A titre d'exemple vous pourrez voir quelques photographies du dernier Festival des Arts vaudois sur le bandeau de notre site <https://www.ecolesdujorat.ch/>

**Si vous ne souhaitez pas, et uniquement dans ce cas**, que les images de votre enfant puissent être utilisées en classe ou sur notre site internet, nous vous remercions de remplir le

**formulaire en ligne**

d'ici au vendredi 27 septembre prochain.

Sans avis contraire de votre part, nous partirons du principe que vous acceptez cette disposition. Par la suite, vous pourrez en tout temps nous informer par écrit que vous ne souhaitez plus que les images de votre enfant soient utilisées.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration et de votre compréhension, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de direction

  
Cédric Béguin  
Directeur